



Avis de tentative de saisie vente

Par **Jeniffert**, le **17/11/2014 à 23:18**

Bonjour aider mois avant mon suicide j en peux plus

Voilà mon histoire chômage depuis le mois de mai 2014 j ai toujours payé les loyers depuis 4 ans sans problème 830€ seul je gagnais biens ma vie puis le chômage chute libre descente en enfers chômage 900 euros par mois j ai le droit pendant 1 an juin premier loyer de retard juillet j ai fait un remplacement 15 jours août aussi bref depuis le mois de mai j ai 4 mois de loye de retard pas le droit à l apl car impôt annee d avant dépasse du droit 250€

J avais une dette assurance voiture allianz je devais 1600€ je remboursait correctement ma dette 200 € par mois par un huissier depuis que je suis au chômage 6 mois j ai les 2 dernières échéances de retard j ai téléphonés au huissiers pour lui dire que j'avais des difficulté pour régler mon échéance que j étais actuellement au chômage bref il a rien voulu savoir fallait payer j ai dit je peut pas. Bref j ai trouver un cdd 3 mois j aurait ma futur paye début décembre 750 € et la en rentrant de mon travail ce soir

Sous ma porte il y a un avis de tentative de saisie vente sommes dû 465,17€ si je paye pas il reviendront pour détruire serrure

Aidez moi svp ont il le droit de faire ça ? que dois je faire ? je ne refuse pas de payer les 465,17€ mais je pourrait pas en une seul fois

Je n'arrive plus à remonter 3320€ loyer de retard et 465,17 dette huissier je comptait fin décembre réunir assez d argent pour déménager les meubles dans un garde meuble et rendre l appartement bientôt sdf si je n ai pas de cdi après les 3 mois de cdd j envoi une bouteille à la mer si quelqu un veux bien me donner conseil pour huissier merci à vous

Par **Allianz France**, le **19/11/2014 à 16:14**

Bonjour Jenniffert

Vous pouvez prendre contact avec nous via dialogweb@allianz.fr
Indiquez le n° de contrat concerné (assurance voiture) avec vos coordonnées complètes
(postales et téléphoniques).